

*SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS*

R É S I D E N C E Origine

NOTICE DESCRIPTIVE

ROUTE DES 1ers FRANCAIS

97 460 SAINT PAUL

16/01/2025



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

SOMMAIRE

- 1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE
- 2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS
- 3 - ANNEXES PRIVATIVES
- 4 – PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE
- 5 – EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE
- 6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS
- 7 – REMARQUES



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 FOUILLES

Terrassements généraux avec réemploi éventuel des terres en remblai périphérique.

1.1.2 FONDATIONS

Semelles filantes pour murs et refends et semelles isolées sous Poteaux, ou autres suivant étude BA.
Traitement anti-termite

1.2 MURS ET OSSATURE

1.2.1 MURS DE FACADES DES NIVEAUX

Béton armé, revêtement peinture d'imperméabilisation pour les façades et revêtement peinture Pliolite, mise en place de bardage. Localisation suivant plans, couleur conforme au permis de construire.
Bardage métallique ou fibrociment ou composite suivant plans des façades du permis de construire.

1.2.2 MURS PIGNONS

Idem 1.2.1.

Béton armé, revêtement peinture d'imperméabilisation pour les façades et revêtement peinture Pliolite, couleur conforme au permis de construire.

1.2.3 MURS MITOYENS

Sans objet

1.2.4 MURS EXTERIEURS DIVERS

Sans objet

1.2.5 MURS PORTEURS INTERIEURS DES LOCAUX (refends)

Banchés en béton armé, épaisseur selon l'étude BA correspondante



*SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS*

1.2.6 MURS OU CLOISONS SEPARATIFS

- entre locaux privatifs : béton armé
- entre locaux privatifs et autres locaux : béton armé

1.3 PLANCHER

1.3.1 PLANCHERS ETAGE COURANT

En béton armé dalle pleine ou pré-dalle béton
Localisation et épaisseur conforme à l'étude béton armé et aux normes phoniques en vigueur.

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 ENTRE PIECES PRINCIPALES

Cloisons sèches type placostil ou similaire, épaisseur 72 mm.

1.4.2 FAUX-PLAFONDS ET SOFFITES

En plaques de plâtre ou équivalent suivant plans.

1.4.3 DOUBLAGES THERMIQUES

Plaque de plâtre ou équivalent avec ou sans isolant thermique, suivant étude RTAA DOM.

1.5 ESCALIERS

1.5.1 ESCALIERS COMMUNS

En béton armé

1.6 RESEAUX D'EVACUATION

1.6.1 CHUTES D'EAUX PLUVIALES

En PVC ou ALU. Position : en façade ou dans varangue.

1.6.2 CHUTES D'EAUX USEES/EAUX VANNES

En PVC

1.6.3 CANALISATIONS SOUS DALLAGE

En PVC : réseau de récupération des réseaux EU/EV des bâtiments.

1.6.4 BRANCHEMENTS AUX EGOUTS

En PVC - raccordements sur réseau à réaliser par SCCV.



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

1.7 TOITURES

1.7.1 CHARPENTE COUVERTURE

Charpente métallique ou bois suivants localisation

Couverture en tôle

Isolation thermique par laine de verre/laine de roche ou feutre tendu sur pannes de la charpente des logements suivant RTAADOM.

1.7.2 TOITURE TERRASSE

Toitures terrasses étanchées suivant plans avec étanchéité multicouche ou de type résine.

Isolation sur toutes les surfaces de pièces habitables suivant étude RTAADOM.

2 - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 SOLS DES LOGEMENTS

Lames LVT (Luxury Vinyl Tiles) rigides et clipsables (type SMARTFLOOR) avec plinthes bois peintes comme les murs.

2.1.2 SOLS DES SALLES DE BAINS / SALLES D'EAU / WC

Salle de bain/salle d'eau :

Etanchéité totale de la pièce sur chape fibrée et équerre d'étanchéité contre les parois périphériques.

Carreaux de Grès émaillé suivant choix de l'architecte, collés sur l'étanchéité. Plinthes assorties

Pose droite.

Carreaux de Grès émaillé sur emprise de la douche suivant choix de l'architecte, collés sur étanchéité.

2.1.3 SOLS DES VARANGUES

Imperméabilisation ou étanchéité suivant localisation.

Carrelage ou carrelage sur plots suivant localisation et choix de l'architecte.



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

2.1.4 SOLS DES TERRASSES/BALCONS

Imperméabilisation ou étanchéité suivant localisation.

Carrelage ou carrelage sur plots suivant localisation et choix de l'architecte.

Caniveaux à grille au droit des baies coulissantes si nécessaire et suivant choix de l'architecte et du BET.

2.2 REVETEMENTS MURAUX

Salles de bains et salle d'eau

Faïences sur une hauteur de 2 m environ au droit des douches italiennes, derrière le meuble vasque y compris retour si le meuble vasque est dans un angle et sur la jonction entre le meuble vasque et la douche s'ils se trouvent à côté sur le même mur.

Dimension et teinte au choix de l'architecte.

Cuisines

Crédence au-dessus du plan de travail des cuisines y compris les retours sauf pour les T4.

Crédence assortie au plan de travail.

Dimension et teinte au choix de l'architecte.

2.3 MENUISERIES EXTERIEURES

MENUISERIES EXTERIEURES

- Portes fenêtres ou fenêtres composées d'un ou plusieurs ouvrants en aluminium suivant choix de l'architecte.
- Portes fenêtres composées de coulissants en aluminium, suivant choix de l'architecte.
- Fenêtre système jalousie en aluminium localisation suivant plan.
- Vitrage opale pour menuiseries donnant directement sur coursives (salle de bains, wc, cuisine, séjour) et vitrage clair pour autres menuiseries.
- Menuiseries étanches à l'air et à l'eau exceptées les jalousies, conformes aux normes en vigueur, classement suivant prescriptions de l'architecte.
- Les dimensions et types des menuiseries peuvent évoluer en fonction des études RTAADOM du BET

SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

2.4 **FERMETURES EXTERIEURES**

- Portes fenêtres – baies coulissantes :
Volets battants persiennes suivants plans.
Volets roulants motorisés dans séjour des logements au rez-de-jardin du bâtiment C.
- Fenêtres : Volets battants persiennes suivants plans.

2.5 **MENUISERIES INTERIEURES**

2.5.1 HUISSERIES

Huisseries métalliques.

2.5.2 PORTES INTERIEURES

Porte isoplane à âme alvéolaire avec poignée sur rosace.
Quincaillerie de norme NF

2.5.3 IMPOSTES

Sans objet

2.5.4 PORTES PALIERES

Porte palière anti-effraction type MALERBA de 90 cm à âme pleine avec joint isophonique ou similaire avec classement AEV.
Béquille double en aluminium de série robuste.
Cornière de seuil en matériau inoxydable à fixer sur revêtement intérieur.
Chaque porte est équipée d'une serrure 3 points et d'un judas.

2.5.5 PORTES DE PLACARD :

Portes coulissantes ou ouvrants composées de panneaux de 10 mm d'épaisseur stratifiés avec amortisseur de fin de course suivant plans et choix de l'architecte.

Placards aménagés d'une largeur supérieure à 1.20m dans les chambres sur le principe suivant 2/3 penderie avec une tablette chapelière et une barre de penderie ovale et 1/3 étagères avec 4 étagères.

Placards aménagés d'une largeur inférieure à 1.20m sur le principe suivant avec penderie avec une tablette chapelière et une barre de penderie ovale sur toute largeur.



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

Pour les placards chauffe-eau, porte isoplane à âme alvéolaire avec poignée sur rosace suivant plans.
Quincaillerie de norme NF

2.6 SERRURERIE ET GARDE CORPS

GARDE CORPS VARANGUES / TERRASSES / BALCONS :

Garde-corps suivant plans et choix de l'architecte

SEPARATIFS VARANGUES :

En béton ou claustras suivant plans

CLAUSTRAS :

suivant plans

2.7 PEINTURES

2.7.1 PEINTURES EXTERIEURES

2.7.1.1 Sur menuiseries bois

Peinture microporeuse teinte au choix de l'architecte, conforme au permis de construire.

2.7.1.2 Sur serrurerie

Finition par thermolaquage après galvanisation

2.7.1.3 Sur plafonds des varangues et terrasses couvertes

Peinture Pliolite. Teinte au choix de l'architecte.

2.7.2 PEINTURES INTERIEURES

2.7.2.1 Sur menuiseries

Peinture acrylique blanche.

2.7.2.2 Sur parois, salle de bains, WC :

Murs et plafonds : Peinture lisse acrylique aspect satiné blanche

2.7.2.3 Sur parois, autres pièces : séjour - hall - chambres :

Murs et plafonds : Peinture lisse acrylique aspect mat blanche

2.7.2.4 Sur canalisations et tuyauteries

Peinture lisse acrylique blanche.



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

2.8 **EQUIPEMENTS INTERIEURS**

2.8.1 **EQUIPEMENTS MENAGERS**

2.8.1.1 **Cuisine :**

Aménagement des cuisines au choix du Maître d'Ouvrage. Aménagement conforme à l'article 239 du CGI fixant le plafond de l'équipement mobilier de l'appartement et selon le plan du cuisiniste.
Aménagements sur plans de vente non contractuels.

T2/T3 :

- Meuble sous évier, 1 étagère intermédiaire, Fond mi-hauteur pour passage réseau
- Evier avec 1 bac avec panier égouttoir, 1 robinet bec de signe
- Meuble bas de rangement intégré 3 tiroirs,
- Niche pour four encastré 65 cm sous la plaque vitro céramique
- Plaques de cuisson 3 feux encastrées
- Meubles hauts avec une niche pour recevoir micro-onde et hotte aspirante à recyclage casquette inox
- Plan de travail stratifié
- Emplacement réfrigérateur 60*60 toute hauteur
- Attentes pour machine LV (les attentes LL sont suivant plans)
- Crédence au-dessus du plan de travail y compris les retours
Dimension et teinte au choix de l'architecte.

T4 : Sans objet.

2.8.2 **EQUIPEMENTS SANITAIRES ET PLOMBERIE**

2.8.2.1 **Appareils sanitaires**

Position et nombre suivant plans. Tous les appareils sanitaires sont de couleurs blanches.

Douche italienne équipée d'une colonne avec un pommeau de douche à tête et d'une paroi anti-éclaboussures en verre SECURIT® suivant plans.

WC porcelaine suspendu, double abattant rigide, frein de chute silencieux.

Plan vasque + mitigeur + miroir avec éclairage + rangement

2.8.2.2 **Distribution eau froide et eau chaude**

Cuivre ou polyéthylène réticulé sous fourreau



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

- 2.8.2.3 Production eau chaude solaire électrique
Il est prévu une production d'eau chaude individuelle avec un stockage dans ballons individuels positionnés dans les logements ou dans des locaux techniques dans les parties communes
T2= 150 l sauf contraintes techniques
T3= 200 l sauf contraintes techniques
T4= 250 l sauf contraintes techniques
- 2.8.2.4 Evacuation
Canalisation PVC
- 2.8.2.5 Plomberie extérieure
Robinet de puisage pour chaque terrasse ou varangue

2.8.3 EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

- 2.8.3.1 Type d'installation
Encastrée suivant localisation, conforme aux normes
- 2.8.3.2 Equipement de chaque pièce
Appareillage blanc de type LEGRAND ou similaire.

Equipement des logements

Equipements électriques conforme aux normes NF C15-100 et PMR

* Hall d'entrée :

- 1 point lumineux en plafond (fiche DCL) commandé par va et vient.
- 1 prise 16 A

* Cuisine des T2 :

- 1 fiche DCL en plafond.
- 2 prises double 16 A à 1.10m de hauteur.
- 1 prise 16 A pour le réfrigérateur.
- 1 prise plaque de cuisson 32 A.
- 2 prises 20 A pour Four /Lave-vaisselle
- 1 prise 20A supplémentaire pour lave-linge uniquement quand le lave-linge n'est pas positionné dans la salle de bains
- 1 prise hotte aspirante
- 1 prise pour four micro-onde
- 1 prise téléphone RJ45



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

* Cuisine des T3/T4 :

- 1 fiche DCL en plafond.
- 2 prises double 16 A à 1.10m de hauteur.
- 1 prise 16 A pour le réfrigérateur.
- 1 prise plaque de cuisson 32 A.
- 2 prises 20 A pour Four /Lave-vaisselle
- 1 prise 20A supplémentaire pour lave-linge uniquement quand le lave-linge n'est pas positionné dans la salle de bains
- 1 prise hotte aspirante
- 2 prises complémentaires 16 A pour électroménager, (Emplacements variables).
- 1 prise pour four micro-onde
- 1 prise téléphone RJ45

* Séjour :

- 1 ou 2 point lumineux (fiche DCL) commandée par interrupteur va et vient.
- 1 prise 16 A pour 4 m² de surface répartie au pourtour de la pièce
- 1 prise TV / FM / Satellite pour les T2/T3 et 2 prises TV / FM / Satellite pour les T4
- 1 prise Téléphone type RJ 45 pour les T2/T3 et 2 prises Téléphone type RJ 45 pour les T4
- 1 ou 2 attentes pour brasseur d'air en plafond

* Salle d'eau :

- 1 point lumineux (fiche DCL)
- 1 prise 16 A
- 1 attente pour éclairage du miroir
- 1 prise 20A pour lave-linge (certains appartements peuvent avoir la prise pour le lave-linge positionnée dans la cuisine)

* WC :

- 1 fiche DCL
- 1 prise 16 A

* Chambre :

- 1 fiche DCL murale commandée par interrupteur va et vient
- 3 prises 16 A répartie au pourtour de la pièce
- 1 prise Téléphone type RJ 45
- 1 prise TV / FM / Satellite
- 1 brasseur d'air en plafond



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

- * Varangue ou terrasse des T2/T3/T4:
 - 1 prise 16 A étanche pour les varangues de moins de 15m² et 1 prise 16 A étanche supplémentaire par tranche de 10m²
 - Une applique type hublot en mural commandée par interrupteur par varangue de moins de 15m² et une applique supplémentaire par tranche de 15 m² dans la limite de 4 appliques au total
 - 1 attente pour brasseur d'air en plafond uniquement pour les varangues
- * Alimentation et protection tableau comprenant disjoncteur + protection suivant normes, bac et porte
- * Certificat de conformité Consuel
- * Liaison équipotentielle des mises à la terre.

2.8.3.3 CLIMATISATION

- * Chambre : Climatisation individuelle dans toutes les chambres par split système suivant étude de l'architecte.
- * Séjour : Climatisation individuelle dans tous les séjours par split système suivant étude de l'architecte.

3 - ANNEXES PRIVATIVES

3.1 PARKINGS INTERIEURS

3.1.1 SOLS

En béton ou enrobé, compris forme de pente.
Présence ponctuelle d'évents.

3.1.2 PLAFONDS

En Béton armé brut de décoffrage

3.1.3 MURS

En Béton brut de décoffrage

3.2 PARKINGS EXTERIEURS

Sans objet

3.3 CAVES

Sans objet



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

3.4 JARDINS PRIVATIFS

Point d'alimentation en eau par robinet de puisage et par arrosage automatique sur compteur privatif pour chaque jardin privatif
Clôtures séparatives rigides entre jardins privatifs
Traitement terre végétale + végétation sur jardins privatifs
Possibilité de passage de canalisations et de regards dans les jardins privatifs

4 - PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4.1 HALLS D'ENTREE DE L' IMMEUBLE

4.1.1 SOLS

Sol en grés cérame, plinthes assorties, selon choix de l'architecte.

4.1.2 PAROIS

Peinture et/ou revêtement mural en panneaux stratifiés ou parement carrelage/pierre selon choix de l'architecte.

4.1.3 PLAFONDS

Peinture et/ou faux-plafond selon choix de l'architecte

4.1.4 ACCES

Porte d'entrée métallique ou aluminium ventilée avec barreaudage.

4.1.5 EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Idem 2.8.3.2 pour l'appareillage

Point lumineux en applique et/ou en plafond, commandés par détecteurs de présence suivant réglementation et choix de l'architecte.

4.2 COURSIVES du RDC au R+3

4.2.1 SOLS

En RDC, béton brut ou stabilisé ou carrelage suivant choix de l'architecte et suivant localisation

Dans les niveaux supérieurs, béton bouchardé ou carrelage suivant choix de l'architecte et localisation

4.2.2 MURS



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS
Peinture selon choix du Maître d'œuvre

4.2.3 PLAFONDS

Sous-face de dalle : peinture ou brut selon choix de l'architecte

4.2.4 PORTES

Néant

4.2.5 EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Idem 2.8.3.2 pour l'appareillage

Point lumineux en applique et/ou en plafond, commandés par détecteurs de présence suivant réglementation et choix de l'architecte.

4.2.6 GARDES CORPS

Garde-corps suivant plans et choix de l'architecte

4.3 CIRCULATIONS COMMUNES DES PARKINGS AU R-1

Béton brut

4.4 CIRCULATIONS COMMUNES DES CAVES

Sans objet

4.5 ESCALIERS COMMUNS

4.5.1 SOLS ESCALIERS

Peinture de sol selon choix de l'architecte

Escalier conforme à la réglementation PMR

4.5.2 MURS

Peinture, suivant plans et selon choix de l'architecte

4.5.3 EQUIPEMENT ELECTRIQUE

Suivant réglementation et choix de l'architecte.

4.5.4 GARDES CORPS/MAIN COURANTE

Thermolaqué suivant choix de l'architecte.

5- EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1 ASCENSEUR ET MONTE HANDICAPE



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

5.1.1 ASCENSEUR

Le bâtiment B comporte 1 ascenseur qui dessert les étages du R-1 au R+3

Cabine équipée de miroir, barre d'appui, éclairage de sécurité. Mise à niveau des paliers automatique, fermeture automatique des portes.

5.1.2 MONTE HANDICAPE

Sans objet

5.2 TELECOMMUNICATIONS

5.2.1 CONTROLE D'ACCES

- 1 Hall d'entrée : lecteur VIGIK et/ou digicode.

Technologie INTRATONE ou similaire permettant de contrôler l'accès au logement depuis son téléphone fixe ou mobile. Platine à l'entrée de la Résidence sur rue avec écran à défilement.

5.2.2 ANTENNE TV, PARABOLE

Distribution dans tous les logements

Une antenne collective et parabole collective fournie

5.3 VENTILATION

5.3.1 LOGEMENTS

Les logements sont ventilés naturellement suivant étude RTAADom et par un complément de ventilation par VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) dans les pièces humides sans menuiserie extérieure selon calcul BET Fluides.

Distribution dans gaines techniques des logements desservant les pièces humides.

5.3.2 BOXES

Sans objet

5.4 DESEMFUMAGE

5.4.1 CIRCULATION DES COURSIVES

Désenfumage Naturel



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

5.4.2 CIRCULATION DES PARKINGS

Désenfumage Naturel

5.5 ALIMENTATION EN EAU

5.5.1 COMPTAGE

Général : A l'entrée de la résidence, dans armoire technique.

Individuel : dans gaines techniques

5.5.2 SURPRESSEUR

Présence si nécessaire en fonction recommandations concessionnaire d'un surpresseur AEP sur le réseau d'eau potable permettant la mise et le maintien de la pression du réseau de distribution d'eau pour tous les logements de la résidence.

5.5.3 COLONNES MONTANTES

P V C pression dans les gaines prévues à cet effet, manchette pour compteurs d'eau.

5.5.4 BRANCHEMENTS PARTICULIERS

Réseau de prises d'eau extérieur.

5.6 ALIMENTATION EN GAZ

Sans objet

5.7 ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.7.1 COMPTAGES DES SERVICES GENERAUX

La résidence est alimentée en courant électrique 220V.

Comptage des parties communes dans gaine technique avec système de téléreport à l'extérieur.

5.7.2 COLONNES MONTANTES

Situées dans les gaines techniques.

5.7.3 BRANCHEMENTS ET COMPTAGES

Disjoncteurs situés dans les tableaux électriques individuels avec système de téléreport à l'extérieur.

Comptages individuels situés dans les gaines techniques

5.8 STATION DE RELEVAGE DES EAUX USEES

Présence si nécessaire d'une pompe de relevage sur le réseau des eaux usées en variante en fonction

demande des concessionnaires



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

5.9 COLONNES SECHES

Suivant règlementation et normes en vigueur.

5.10 PANNEAUX SOLAIRES

En toitures.

Les panneaux alimentent la totalité des logements en eau chaude.

6 - PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1 CIRCULATION DES PIETONS

En béton balayé ou stabilisé ou désactivé suivant localisation et choix de l'architecte.

6.2 CIRCULATION DES VOITURES

En enrobé et/ou béton suivant localisation.

6.3 ESPACES VERTS COMMUNS

La végétation en sol est constituée d'essences tropicales et de gazon.

6.4 ECLAIRAGE EXTERIEUR

Eclairages par bornes, candélabres ou hublots.

6.5 CLOTURES

- Clôture muret + serrurerie : localisation suivant plans
- Clôture grillage rigide : localisation suivant plans

6.6 PORTILLON PIETONS

Un portillon d'accès au droit de l'entrée située au niveau de la voie desserte.

6.7 PORTAIL D'ACCES VOITURES

Porte coulissante automatique, manœuvre moteur électrique, ouverture radiocommandée, réalisée suivant norme en vigueur située au droit de l'entrée véhicules.

6.8 BOITES AUX LETTRE, TABLEAUX D'AFFICHAGE

Batteries conformes aux normes La Poste en vigueur et tableau d'affichage



*SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS*

6.9 RESEAUX DIVERS

- 6.9.1 EAU
Branchement effectué par le concessionnaire
- 6.9.2 ELECTRICITE
Branchement effectué par EDF.
- 6.9.3 POSTE D'INCENDIE
Suivants réglementation
- 6.9.4 EGOUTS ET EAUX PLUVIALES
Raccordements sur les réseaux publics.
- 6.9.5 TELECOMMUNICATIONS
Branchements effectués par concessionnaire.

6.10 LOCAUX TECHNIQUES

- 6.10.1 LOCAUX POUBELLES
Localisation : un local situé à côté de l'entrée sur rue.
Local destiné à recevoir les containers à la charge de la copropriété.
1 robinet de puisage avec tête à clé + 1 siphon de sol.
1 point lumineux sur minuterie et commandé par bouton poussoir lumineux.
Faïence murale sur 1.60m de haut 30*30 suivant choix de l'architecte.
Peinture insecticide, fongicide lessivable et de finition lisse sur murs restants et plafond
Carrelage au sol 30*30 suivant choix de l'architecte suivant réglementation.
Ventilation naturelle haute et basse
- 6.10.2 LOCAL OPERATEUR TELEPHONIQUE
Local SRI suivant plans.
Sol en béton ou en enrobé suivant choix de l'architecte.
1 point lumineux sur minuterie et commandé par bouton poussoir lumineux.

6.11 LOCAL 2 ROUES / POUSSETTES

Localisation : au niveau de l'entrée



SCCV ENTREE DE VILLE SP
CONSTRUCTION DE 31 LOGEMENTS

Sol en béton ou en enrobé suivant choix de l'architecte.
1 point lumineux sur minuterie et commandé par bouton poussoir lumineux.

6.12 LOCAL HOMME D'ENTRETIEN

Selon réglementation, avec WC et lavabo
Localisation cf. au plan RDC.

6.13 LOCAL TRANSFORMATEUR EDF

Présence si nécessaire en fonction recommandations
concessionnaire d'un local transformateur EDF.

7 - REMARQUES

Toutes les prestations non décrites sur le présent document seront non contractuelles et pourront faire l'objet de devis de travaux supplémentaires.
Le maître d'ouvrage et l'architecte se réservent le droit de modifier ce descriptif en concertation avec l'acquéreur en fonction de la réglementation, des difficultés d'approvisionnement au moment des travaux, de remplacer en cours de chantier certaines prestations en fonction des contraintes techniques, tout en respectant une qualité équivalente à celle indiquée dans le présent descriptif. Ils pourront apporter tous les changements pouvant améliorer l'architecture et le confort de l'immeuble.

Les différentes possibilités de choix de coloris qui seront offertes aux T3 aux résidences principales et T4 ne pourront être exercées que dans la limite d'avancement du chantier.

